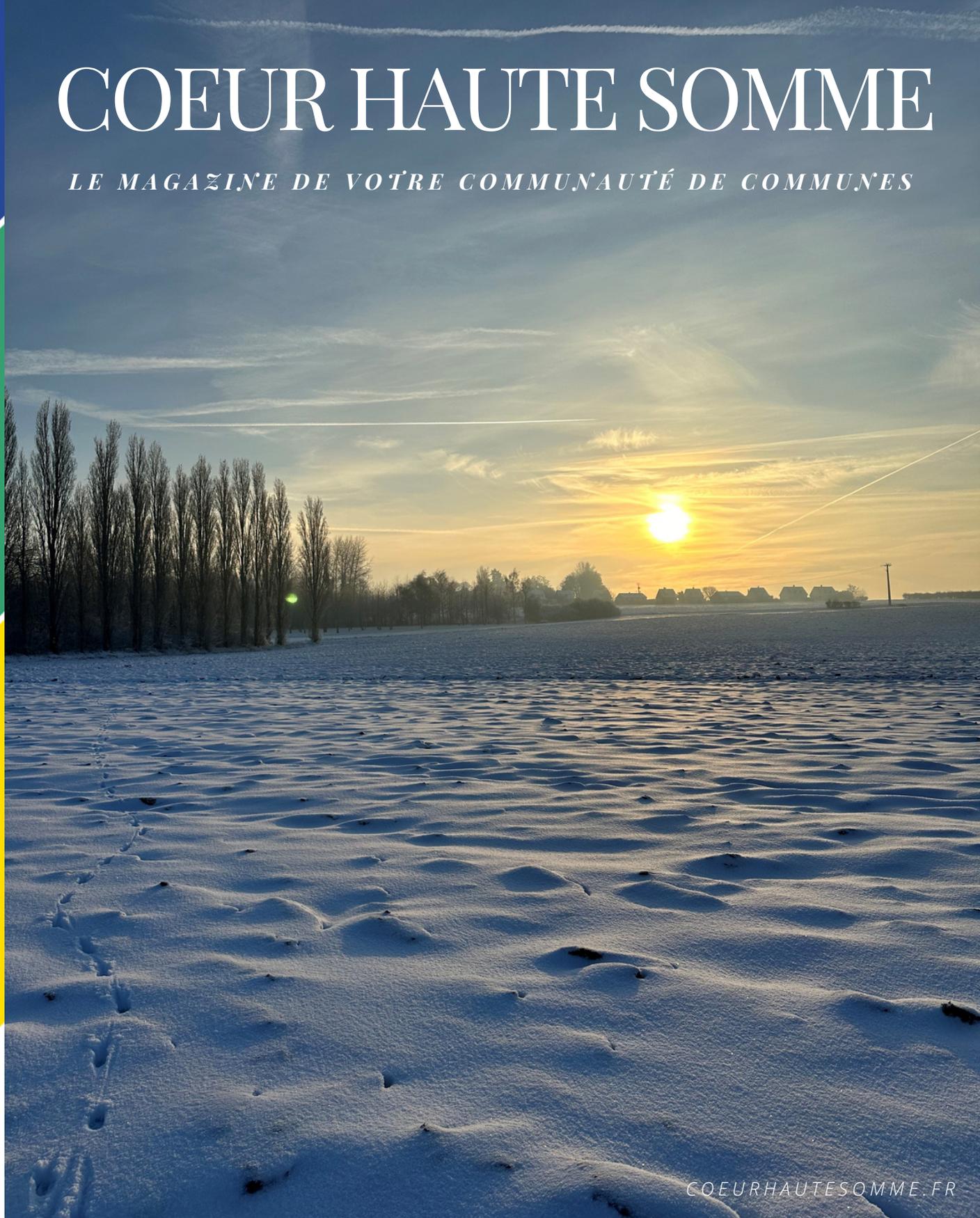


AVRIL 2024 | NUMÉRO 4

COEUR HAUTE SOMME

LE MAGAZINE DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



COEURHAUTESOMME.FR



ÉRIC FRANÇOIS

Président de la Communauté
de Communes de la Haute Somme

ÉDITO

Chers habitants,

Un magazine d'information dédié à des sujets d'environnement, de formation, d'activité économique et de sport pour tous.

Au final, quelle est la philosophie de la collectivité ?

Les élus ont à cœur de bâtir une stratégie d'attractivité du territoire, car un territoire vivant se doit de répondre aux attentes des citoyens. Je nais ici, je me forme ici, je travaille ici, je vieillis bien ici.

Il y a bien sûr des difficultés. La première est la mobilité, pour aller à l'école, pour travailler, pour les loisirs, pour se soigner.

La réponse est sans doute la proximité des services, des infrastructures, des entreprises...

Mais un territoire attractif, c'est aussi une qualité de vie. Nous avons des sites naturels exceptionnels, que nous devons mettre en valeur. Nous avons des projets économiques d'ampleur, avec notamment l'arrivée du canal Seine Nord Europe.

Nous avons un projet culturel ambitieux, fondamental pour conforter le savoir de notre jeunesse et de tous nos habitants.

Nos infrastructures sportives sont exceptionnelles pour un territoire de moins de 30 000 habitants.

Notre rôle est de travailler pour améliorer le présent, mais surtout anticiper l'avenir pour donner l'envie à notre jeunesse de s'épanouir ici et de poursuivre l'œuvre entreprise.

Vos élus sont attachés au territoire et le servent sans faille.

Bonne lecture.

SOMMAIRE

01

EN BREF

02

LE GRAND FORMAT

03

IMMERSION AU SPANC

04

LA ZAC DE LA CROISSETTE

05

LA MAISON SPORT SANTÉ

CONTACT



03.22.84.27.51



CCHS@CCHS.FR



23 AVENUE DE L'EUROPE
80200 PÉRONNE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : ÉRIC FRANÇOIS

COMITÉ DE RÉDACTION : LAURETTE BAERT, PASCALINE PILOT, ÉRIC FRANÇOIS,
DOMINIQUE CAMUS

Crédits photos : Communauté de Communes de la Haute Somme

Conception / réalisation : Laurette BAERT



UNE DISTRIBUTION DE MATÉRIEL À TARIF SOLIDAIRE AU TIERS-LIEU NUMÉRIQUE

Grâce à l'action d'Emmaüs Connect et dans le cadre du projet "La Collecte.tech", le Tiers-lieu numérique propose du matériel informatique à tarif solidaire aux personnes en situation de précarité. Le mercredi 7 février 2024 a eu lieu une cérémonie en l'honneur de ce projet en présence du Tiers-lieu numérique, d'Emmaüs Connect, de la fondation Crédit Agricole Brie Picardie et de la Sicae. **Seules les personnes non imposables et qui sont adhérentes au Tiers-lieu numérique depuis au moins 6 mois peuvent bénéficier de ce dispositif.**



LA REFONTE DE NOTRE SITE INTERNET

Le site internet a fait peau neuve ! L'année 2023 a été marquée par la refonte de notre site internet. En effet, l'ancien datant de 2018, il était nécessaire de le mettre entièrement à jour afin de vous permettre une meilleure navigation dans vos recherches et vous garantir une qualité optimale. Avec l'aide d'Originis, un cabinet de conseil en communication, nous avons pu vous mettre à disposition un tout nouveau site comportant toutes les informations nécessaires.

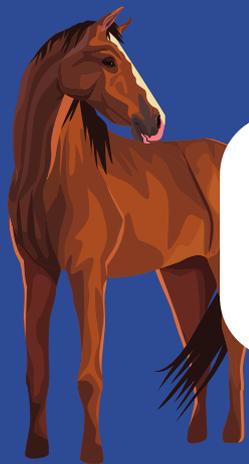
**Le lien est le même que le précédent : [coeurhautesomme.fr](https://www.coeurhautesomme.fr)
N'hésitez pas à y jeter un œil !**



QUI VEUT UN COMPOSTEUR ?

Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités sont dans l'obligation de proposer des solutions de tri des biodéchets à leurs usagers. Après Lesbœufs et Gueudecourt, c'est au tour de Ginchy, d'Hervilly-Montigny et d'Équancourt d'équiper leurs usagers de composteurs individuels de 600L. Ces communes ont fait le choix d'offrir un composteur individuel à leurs habitants. La CCHS propose par ailleurs des composteurs à prix réduits pour tous les habitants du territoire. Le tarif est de 20€ (valeur 70€).

Si vous souhaitez acquérir un composteur, veuillez contacter le SMITOM du Santerre au 03.22.78.60.69.



LE GRAND FORMAT

02

Pôle équestre de la Haute Somme

Ayant cette volonté de ramener l'activité équestre au centre de la Région, la Région Hauts-de-France ainsi que la Communauté de Communes de la Haute Somme ont souhaité créer un Pôle équestre de référence basé à Péronne.

Chose promise, chose due, en 2020, le Pôle équestre de la Haute Somme ouvre ses portes et permet d'accueillir les élèves des formations hippiques du Lycée des Métiers du Vivant à Péronne.

Revenons sur ce partenariat entre les deux établissements.



Le Lycée des Métiers du Vivant Haute-Somme

L'établissement est composé à la fois d'un lycée, d'un centre de formation par apprentissage, d'un centre de promotion agricole et d'un centre de formation adultes. Il existe 3 voies de formation dans cet établissement, la formation initiale scolaire, la formation par apprentissage et la formation continue. 10 formations sont proposées, **5 dans le domaine hippique**, 4 dans le domaine du service à la personne, 2 dans le domaine agricole et enfin un BTS dans le domaine de l'animation.

Aujourd'hui, le lycée compte environ 200 élèves et une centaine d'apprenti(e)s.

Pour les élèves qui viennent de loin, un internat leur est proposé.



SECONDE PRODUCTIONS



CAPa PALFRENIER SOIGNEUR

CAPa : Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole



BAC PRO CGEH

CGEH : Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique



BPJEPS ACTIVITÉS ÉQUESTRES

BPJEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport



ANIMATEUR ÉQUITATION

Rendez-vous sur
<https://lycee-des-metiers-du-vivant.fr/>
pour découvrir le détail des formations.





Entretien avec Madame Brief et Madame Bourdon

Nous nous sommes entretenues avec la directrice de l'établissement Laurie Brief et la directrice du CFPPA*/UFA Lise Bourdon, notamment sur le partenariat qui lie leur établissement au Pôle équestre de Péronne.**

“Vous êtes en partenariat avec le Pôle équestre, quand a commencé cette collaboration ?”

Laurie Brief : L'idée d'avoir un Pôle équestre de référence sur Péronne a été une réelle volonté politique autant de la Communauté de Communes que de la Région. Péronne est vraiment central au niveau régional, de ce fait, il y avait une réelle volonté que l'activité hippique revienne au centre de la région. C'est d'abord parti de cette volonté là ; nous, nous avons toujours fait de l'activité hippique, nous avons deux sites de formation : celui de Péronne qui était spécialisé dans le service à la personne et celui de Ribemont sur l'activité hippique car un centre équestre existait déjà là-bas. Quand il y a eu cette volonté de tout recentrer sur Péronne, le Pôle équestre est sorti de terre, financé par la Communauté de Communes et la Région qui est propriétaire du lycée. Ce partenariat va de soi, il a vraiment cette mission de service public car il met en pratique nos formations, grâce à la mise à disposition de l'équipement et de la cavalerie. Nous travaillons ensemble. Plus nous allons développer de formations, plus il y aura de l'activité, plus la cavalerie sera de qualité et plus le Pôle équestre attirera des jeunes. Nous avons vraiment apprécié la réactivité de la Communauté de Communes lorsque nous avons appris le départ de l'ancienne gérante du Pôle équestre. Lorsque M. Milon, le nouveau délégué, est arrivé, nous nous sommes de suite présentés, nous lui avons fait part de nos envies et nos besoins, et lui de même. Les relations sont très régulières, les contacts, quotidiens. Les enseignants le voient quotidiennement et dès qu'il se passe quelque chose, il est présent.

“Que pensez-vous de ce partenariat ?”

Laurie Brief : Le partenariat est positif dans la mesure où la communication est régulière, il y a une réelle volonté commune, partagée, de se développer. C'est forcément positif.

Lise Bourdon : L'essentiel c'est vraiment la communication et comme elle est saine et ouverte, c'est très facile de prendre le téléphone, de s'appeler et d'échanger. On met en place des réunions, on parle et finalement, c'est relativement simple .

“Y'a t-il d'autres sujets sur lesquels vous souhaitez vous exprimer ?”

Laurie Brief : À l'avenir, nous allons ouvrir le BPJEPS, nous allons continuer à développer des formations continues qui répondent aux besoins de la profession. Avec M. Milon, nous pouvons faire des propositions sur des formations pour les professionnels comme l'équithérapie. Le bien-être animal est une préoccupation commune, aussi bien pour lui en tant que professionnel que pour nous en tant que formateurs, c'est vraiment un domaine sur lequel on va se retrouver.

Lise Bourdon : Juste une précision sur le Pôle équestre, nous sommes partenaires pour les formations équestres mais aussi pour nos formations métiers de l'agriculture. L'une des activités dans le cadre du CAP agricole est d'entretenir les abords des locaux et le matériel, dans ce cadre, les élèves ont pu mettre en place une clôture au Pôle équestre et faire de la conduite d'engins.

Pour la toute première fois, nous avons fait les Olympiades des métiers au mois de décembre sur les métiers du service à la personne, de l'agriculture et de l'activité hippique. Au Pôle équestre se sont déroulées celles des métiers de l'agriculture et de l'équitation. L'objectif était de préparer les apprenti(e)s pour “Meilleur Apprenti de France” sur le métier de Palefrenier Soigneur.

C'est aussi ça la collaboration, nous avons pu utiliser en grande partie le Pôle équestre ce jour-là pour organiser ces Olympiades.

À côté des projets de formations, d'autres projets peuvent se mettre en place.



Lycée Agricole de la Haute-Somme



<https://lycee-des-metiers-du-vivant.fr>

Lycée des métiers du vivant

10 rue du Quinconce - 80200 Péronne

 03.22.84.73.20

IV

Entretien avec Jonathan Milon

Après Madame Brief et Madame Bourdon du Lycée des Métiers du Vivant, c'est avec Jonathan Milon, le nouveau délégué du Pôle équestre, que nous avons pu échanger sur ce lien qui l'unit à l'établissement scolaire. Aujourd'hui, le Pôle équestre compte près de 200 licenciés pour une soixantaine de chevaux.

“Qu'est ce qui vous a donné envie de venir à Péronne?”

Jonathan Milon : Je viens d'un centre équestre du Touquet Paris-Plage à la tête de centaines de chevaux et environ 400 licenciés. J'avais envie d'un nouveau projet, j'ai donc eu l'idée de lancer mon propre Centre équestre à Hesdin dans le Pas-de-Calais. Lorsque que j'ai vu que la Communauté de Communes cherchait un nouveau délégué pour son Pôle équestre, je me suis dit que c'était l'occasion !

Pour moi, cet équipement est vraiment de qualité et c'est vrai que le volet formation en lien avec le Lycée m'a beaucoup intéressé. Malgré la distance, j'ai emmené ma famille avec moi et nous sommes venus vivre à Péronne.

“Vous êtes en partenariat avec le Lycée des Métiers du Vivant de Péronne, pouvez-vous nous expliquer en quoi cela consiste ? ”

Jonathan Milon : Effectivement, ma mission principale est de leur mettre à disposition les locaux, le manège, les écuries ainsi que la cavalerie.

Nous formons vraiment une seule et même équipe, je travaille énormément avec les enseignant(e)s, nous nous voyons très souvent. C'est vrai que l'on a une très bonne communication tous ensemble, nous avons une relation simple et saine.

Nous partageons les mêmes valeurs, la sécurité des chevaux et des élèves est notre priorité.

Nous travaillons ensemble sur des ateliers sur le bien-être animal mais également sur le bien-être du cavalier. Ici, nos chevaux sortent, ils ne restent pas tout le temps à l'écurie, nous les mettons dehors, nous les laissons se défouler. C'est vraiment important que l'animal se sente bien car sans les chevaux, nous ne pourrions pas réaliser tous nos projets !

“Êtes-vous satisfait de ce partenariat ? ”

Jonathan Milon : Oui bien sûr que j'en suis satisfait, nous avons une envie commune : évoluer.

Nous voulons avancer ensemble et continuer à développer l'activité, le tourisme équestre et plein d'autres choses !

Là, nous pensons à l'avenir, à ce que nous pouvons proposer de plus aux usagers.

J'aimerais pouvoir accueillir plus d'intervenants, c'est toujours sympa de participer à des interventions de professionnels ici au Pôle équestre.

“Voyez vous des points à améliorer ? ”

Jonathan Milon : Déjà je souhaite continuer les échanges avec le Lycée Agricole, continuer à mettre en place de nouvelles formations de qualité en adéquation avec le marché du travail. Sinon, j'aimerais améliorer la visibilité du Pôle équestre, que l'on nous perçoive mieux, notamment au niveau du parking, les usagers ne savent pas s'ils peuvent rentrer. Nous commençons d'ores et déjà à atteindre les limites de notre capacité pour la formation, le club house sert régulièrement de salle de classe. Les aires équestres sont elles aussi au maximum de leur possibilité. Je souhaite tout simplement ouvrir au plus grand nombre l'accès au Pôle équestre de la Haute Somme, de la petite enfance, aux ados, adultes en passant par les compétiteurs, élèves en formation ou tout simplement pour les personnes qui souhaitent découvrir la région en balade à cheval.

“Y'a t-il d'autres sujets sur lesquels vous souhaitez vous exprimer ? ”

Jonathan Milon : Actuellement, nous travaillons afin de développer l'écurie active qui consiste à s'inspirer du comportement du cheval à l'état naturel. Nous souhaitons par la suite développer le tourisme équestre en proposant des balades à cheval pour les usagers. Nous sommes en train de nous renseigner sur les chemins que nous pourrions utiliser. Enfin, pour fin 2024, nous aimerions proposer des séances d'équicoaching aux entreprises qui souhaitent travailler sur le management.

Pour toute demande de renseignements, veuillez contacter M. Milon au 07.57.87.02.64 ou par mail à jonathan.milon@hotmail.fr

IMMERSION

Service public d'assainissement non collectif

AU SPANC

03

La Communauté de Communes a mis en place le 1er janvier 2006 un Service Public, pour accompagner les habitants et futurs habitants dans leur démarche de création d'assainissement. C'est le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Depuis cette date, les agents du service ont pour mission de conseiller les habitants du territoire dans leur démarche de réhabilitation ou de création d'assainissement, d'autoriser l'implantation de nouveaux systèmes d'épuration et contrôler leur exécution. Le SPANC, c'est également le diagnostic de tous les assainissements non collectifs existants sur le territoire afin de prévenir toute pollution ou atteinte à la salubrité publique.

I

Diagnostic de l'existant

Aujourd'hui, nous comptons environ 6000 installations sur les 60 communes qui composent notre territoire. Pour les assainissements déjà existants, il est impératif de les contrôler tous les 10 ans.

Le diagnostic de l'existant se présente en trois étapes :

- Nos agents préviennent le maire de la commune concernée par le diagnostic de l'existant ;
- Lorsque les agents procèdent au diagnostic, ils regardent ce qui existe déjà et la régularité de l'entretien ;
- À la fin du diagnostic, ils émettent un avis sur la conformité ou non de l'assainissement non collectif.

II

Suivi de chantier

Un suivi de chantier est une prestation gratuite.

Lorsqu'un usager décide de refaire ou faire un assainissement non collectif, il doit monter un dossier comportant plusieurs informations capitales.

Le dossier doit comporter la demande d'installation d'un assainissement non collectif, un rapport d'étude du sol, un ou des devis de prestataires, un formulaire éco prêt si le propriétaire occupant souhaite faire un éco prêt à taux zéro.

Lorsque les travaux démarrent, le propriétaire en informe le SPANC, un suivi de chantier est effectué, nos agents se déplacent sur les chantiers et vérifient que les travaux correspondent bien aux prescriptions du bureau d'études.

À la fin du chantier, ils délivrent un certificat de conformité.

Plus d'informations sur <https://www.coeurhautesomme.fr/environnement-dechets/service-public-dassainissement-non-collectif-spanc/>

III

Diagnostic vente

Il est fait à la demande du vendeur.

Le diagnostic vente sert à faire l'état des lieux de l'assainissement existant.

Celui-ci permet d'informer l'acheteur potentiel de l'état de l'assainissement.

Si ce dernier n'est pas conforme, le nouveau propriétaire a un an pour se mettre en conformité sinon il s'expose à une redevance de 320 euros par an jusqu'à ce que les travaux soient réalisés.

Le diagnostic vente est facturé 100 euros.

IV

Suivi des ventes non-conformes

Chaque année, les agents du SPANC organisent une campagne de recensement sur les ventes qui ont eu lieu sur le territoire.

Lors de cette campagne, ils rendent visite aux nouveaux propriétaires qui n'ont pas fait leurs travaux de mise en conformité.

Dans le cadre de cette mission de prévention, ils rappellent aux usagers leurs obligations en terme d'assainissement.

Si les travaux n'ont pas été effectués, la redevance de 320 euros est due et un titre de recette est envoyé par le Trésor Public.

V

Visite à la demande de l'utilisateur ou du maire

Une visite ponctuelle peut être demandée par un usager ou par un maire.

- Si un usager rencontre des problèmes avec son assainissement, il peut demander à nos agents de passer chez lui pour des vérifications rapides de son système.
- Le maire d'une commune peut faire appel à nos agents du SPANC lorsqu'il rencontre des problèmes avec ses usagers, par exemple lorsqu'il constate un rejet des eaux usées. Dans ce cas-là, nos agents assistent le maire lors de son conseil municipal et discutent des problèmes rencontrés et des solutions à adopter.



ZAC DE LA CROISSETTE



La Communauté de Communes de la Haute Somme a repris la friche industrielle Flodor en 2019 et a décidé de la requalifier en zone d'activités.

La position préférentielle à proximité du futur port intérieur du Canal Seine-Nord Europe est un atout pour l'implantation d'entreprises.

La CCHS a engagé des travaux de démolition et de dépollution de l'ancienne usine Flodor en 2020. Ces travaux se sont achevés en 2022.

I Le projet



La société ÉCOFROST, spécialisée dans la transformation de pommes de terre pour la production de frites surgelées et de spécialités surgelées à base de pommes de terre (pommes de terre rissolées, sautées, wedges, dippers) ou de purée de pommes de terre (pommes duchesse, noisettes, croquettes, Pom Pin...) a acheté, en décembre 2023, 13 hectares sur les 22 hectares disponibles afin d'y construire une usine qui sera en fonctionnement au deuxième semestre 2025.

Les travaux de cette usine ont commencé en février 2024.

Le projet d'aménagement de la zone porté par la Communauté de Communes de la Haute Somme prévoit :

- La création d'une voirie de desserte ;
- La création de 6 lots libres de constructeur ;
- La création de plusieurs bassins d'infiltration.

Ces travaux d'aménagement vont être engagés au premier semestre 2024.

La nouvelle zone créée portera le nom de ZAC de la Croisette.

LA MAISON SPORT-SANTÉ

05

Ufolep

Retrouvez la Maison Sport Santé
le mercredi à Péronne et le jeudi à Épehy.

La Communauté de
Communes de la Haute
Somme participe au
financement de la Maison
Sport Santé à hauteur de
6000€.



Maison Sport Santé

De septembre 2023
à juin 2024

Santé Vous Sport !

La Maison Sport Santé
vous propose

Un parcours qui vous permet de débiter
ou de reprendre une activité physique en
douceur adaptée à vos besoins sur
prescription médicale

Adhésion à 20€/an

1 Bilan de forme

3 tests permettant d'évaluer vos
capacités et d'adapter au mieux votre
programme de reprise

2 Programme "découverte"

2 séances d'initiation à différentes
disciplines, en lien avec vos envies, vos
capacités physiques et vos besoins

3 Programme d'Activité Physique Adaptée

Votre programme personnel en
raison de 1 à 2 séances/semaine

Maison Sport Santé
UFOLEP 80

📍 Péronne

📍 Epehy

✉️ maisonsportsante80@ufolep80.org

☎️ 03 22 52 49 16



POUR NE RIEN RATER DE NOTRE ACTUALITÉ

Rendez-vous sur notre site internet :
[HTTPS://WWW.COEURHAUTESOMME.FR](https://www.coeurhautesomme.fr)

et sur Facebook...
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE SOMME

